



## EDITORIAL

### VERS UN RENOUVEAU DES FONDATIONS

Depuis longtemps, la plupart des quelque 500 fondations françaises souffre de la comparaison avec leurs homologues européennes, sans parler des riches et puissantes fondations américaines. La faiblesse des fondations dans notre pays a de multiples causes dont certaines sont liées à la culture française : l'initiative privée en matière d'action d'intérêt général a toujours été plus développée dans les pays anglo-saxons qu'en France, où le citoyen attend beaucoup de l'administration ! Faut-il donc s'étonner que, jusqu'à une loi de juillet 1987, le droit français ne donnait pas de définition juridique des fondations ?

Une autre critique souvent faite aux règles gouvernant les fondations était le caractère insuffisamment incitatif de leur régime fiscal. Là encore, le législateur a corrigé cette insuffisance puisqu'une loi d'août 2003 a rendu nettement plus attractives les conditions des dons aux fondations. Ainsi les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable et une possibilité d'étalement sur cinq ans quand le plafond est atteint. Quant aux entreprises, la réduction appliquée à l'impôt sur les sociétés est de 60% du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires et une possibilité de report sur cinq exercices en cas de situation déficitaire.

Il me reste à souhaiter que ces nouvelles mesures, encore trop méconnues des bénéficiaires potentiels, encourageront les particuliers à aider les fondations par leurs legs et dons et les entreprises à développer cette forme de mécénat. Ainsi, bénéficiant par ailleurs d'un statut leur conférant une grande fiabilité, les fondations pourront jouer un rôle nettement accru dans les activités d'« utilité publique ».

*Philippe Desmarescaux*  
*Président*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Le Conseil d'administration de la Fondation s'est réuni le 25 octobre 2004. Ses membres ont accueilli Roland Huin, directeur du centre de Lyon de l'Institut Français du Pétrole ainsi que les nouveaux directeurs de deux organismes déjà présents au Conseil, Philippe Sardin pour l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat et le Docteur Stefano Lazzari pour le bureau de Lyon de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Les administrateurs ont ensuite fait le point des projets en cours et donné des directives pour leur poursuite, en portant une attention particulière au programme du Forum Mondial des Sciences du Vivant, BioVision qui se tiendra à Lyon en avril 2005. Ils ont également approuvé les comptes pour le dernier exercice clos (2003 - 2004) de la S.A.S. BioSquare, filiale de la Fondation.

Enfin, après un exposé de Roland Huin, les participants ont eu un intéressant échange de vues sur « les challenges de l'énergie », un sujet au cœur de l'actualité.

## CONFLUENCE DES SAVOIRS DEMANDEZ LE PROGRAMME !

---

Lors de la réunion du 21 septembre 2004, le Conseil d'Administration de l'Association des Fondations et le Musée des Confluences ont établi le programme des conférences pour le cycle 2004 - 2005. Vous trouverez dans ce numéro les thèmes retenus pour cette année (le programme complet est également disponible sur simple demande auprès du secrétariat de la Fondation).

Nous vous rappelons que l'on peut retrouver ces manifestations sur le site Internet de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon : [www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr), rubrique Actualité / Diffusion des savoirs / conférences d'intérêt général.

## LE FONDS D'INNOVATION FAIT PEAU NEUVE

---

Créé en 1979 par le Département, qui assure son financement, le Fonds d'Innovation du Conseil général du Rhône est la plus ancienne des actions menées actuellement par la Fondation Scientifique de Lyon. Plus de 300 entreprises ont déjà bénéficié de ses prêts. Après 25 ans de fonctionnement, le Conseil Général et la Fondation ont jugé utile de toiler la convention qui les lie, sans bouleverser les règles de fonctionnement de la procédure. Les nouvelles dispositions peuvent être résumées ainsi :

➤ Le Fonds peut bénéficier aux entreprises du département du Rhône créées depuis moins de trois ans et présentant un caractère innovant.

➤ Il peut accorder des prêts sans intérêt d'un montant maximal de 40 000 euros, remboursables par tiers, respectivement à l'issue de trois, quatre et cinq ans après le versement.

➤ Les dossiers sont instruits par la chambre de commerce et d'industrie de Lyon et la décision est prise par un comité rassemblant des représentants du Conseil général, de la Fondation et des principaux organismes publics ou privés dont la mission est d'aider les jeunes entreprises.

➤ La Fondation, quant à elle, est chargée de la gestion administrative et financière des prêts, et surtout suit et conseille les entreprises aidées grâce aux services compétents de trois anciens cadres d'entreprises, Jacques Gauckler, Bernard Isoard et Michel Jouffret.

Par la simplicité de la procédure, par l'absence du paiement d'intérêts et par l'effet de levier des prêts, le Fonds d'Innovation est un outil d'une remarquable efficacité pour le développement des entreprises innovantes dans le Rhône.

## VARIOPTIC, L'OPTIQUE MINIATURE

---

*Parmi les entreprises aidées par le Fonds d'Innovation du Conseil Général du Rhône, Varioptic est l'une de celles qui présentent un très grand potentiel de développement. Nous avons demandé à Bruno Berge, l'un des créateurs, de témoigner.*

Varioptic est née d'une technologie nouvelle pour faire des optiques sans pièces mobiles, technologie provenant de recherches effectuées dans les laboratoires de l'Université Joseph Fourier (Grenoble) puis de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon.

L'entreprise développe et fabrique des lentilles liquides, sortes de capsules transparentes qui contiennent des liquides non miscibles. Une tension électrique appliquée permet d'induire un changement de forme de l'interface entre les deux liquides, qui remplace tout mouvement mécanique. Cette technologie, brevetée à l'international depuis 1997, est très bien adaptée à la fabrication d'objectifs photo ou vidéo miniature et l'entreprise a décidé d'attaquer le marché des téléphones portables munis de petits appareils photo. Les fabricants de ces appareils sont en recherche de solutions optiques miniatures, peu consommatrices d'énergie et

fournissant des images de qualité, critères qui sont les points forts de la technologie Varioptic.

L'entreprise est issue du monde de la recherche, mais elle s'est vite transformée, grâce à l'arrivée de trois investisseurs en capital risque : tout d'abord SOFINNOVA, puis POLYTECHNOS et NIF permettent maintenant à l'entreprise d'être structurée pour attaquer les marchés exigeants de l'électronique. Au départ l'équipe technique reposait sur un jeune ingénieur, Jérôme Peseux, un assistant ingénieur Gaétan Liogier et un chercheur Bruno Berge. En 2003 l'entreprise a pris une nouvelle dimension avec l'arrivée de Etienne Paillard à la direction générale. Celui-ci a conduit le développement, l'organisation et le recrutement de l'équipe actuelle qui se monte à 35 personnes. Cette équipe est tout entière dévolue au développement de lentilles pour les grands clients que Varioptic a déjà su attirer. La sortie des premiers produits devrait normalement se faire début 2005.

Varioptic a bénéficié de nombreux soutiens, l'ANVAR, Créalys, Rhône Alpes Entreprendre, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, le

Grand Lyon, qui nous ont permis de maximiser les chances de démarrage dans de bonnes conditions. Plus particulièrement le Fonds d'Innovation et la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est nous permettent, par un prêt d'honneur, de financer une partie des équipements de la ligne pilote de

production, sous forme de hottes à flux laminaires indispensables à toute fabrication de microsystèmes. Ce financement est important pour la consolidation de nos investissements avant les rentrées financières qui viendront de la vente de nos produits lorsqu'ils seront lancés.

## **ANNÉE MONDIALE DE LA PHYSIQUE : UNE PLÉIADE DE MANIFESTATIONS**

---

Célébrée dans le monde entier à l'initiative de l'UNESCO, l'Année Mondiale de la Physique 2005 (AMP 2005) prendra en Rhône-Alpes un relief tout particulier, notamment grâce au dynamisme et au dévouement des chercheurs qui animent dans les académies de Grenoble et de Lyon la préparation de cet évènement dont la Fondation Scientifique de Lyon assure la coordination.

Dès à présent le programme établi est d'une densité remarquable. Dans l'impossibilité de citer l'ensemble des manifestations, on peut indiquer les plus marquantes d'entre elles:

➤ Le 25 janvier 2005, au cours d'une séance délocalisée à Lyon, l'Académie des Sciences donnera le coup d'envoi national de l'AMP 2005.

➤ L'opération phare est la réalisation d'un « camion de la physique » qui mettra en scène, notamment pour les jeunes, des expériences interactives et qui pourra porter le message de l'AMP 2005 dans l'ensemble de la Région.

➤ Un colloque destiné à une large audience et nommé JEPI (Journées de l'Enseignement de la Physique et de ses Interfaces) sera la première édition d'une rencontre entre enseignants et chercheurs en didactique de la physique.

➤ Le thème « Physique et Art » sera largement développé en collaboration avec les institutions culturelles : spectacles, concerts, projections cinématographiques, expositions et animations diverses seront au programme.

➤ De très nombreuses conférences seront proposées dans les principales villes de Rhône-Alpes, soit dans le cadre des cycles existants - comme celui de Confluence des Savoirs - soit dans une organisation propre à l'AMP.

➤ Les jeunes seront une cible privilégiée, puisque l'un des objectifs de l'Année Mondiale de la Physique est de combattre la désaffection des élèves pour les études et les carrières scientifiques. Ainsi des expériences interactives leur seront présentées, des concours leur seront proposés, des visites de sites industriels et scientifiques et des rencontres de chercheurs avec les classes seront organisées,...

Enfin diverses manifestations seront l'occasion de mettre en avant la physique et tout ce qu'elle apporte à notre vie quotidienne, la fête de la Science, la fête des lumières à Lyon, le festival du théâtre scientifique à Saint-Etienne, ...

Toutes ces actions, et bien d'autres sont présentées sur le site web : <http://amp2005.in2p3.fr/>

Si la manifestation rencontre le succès espéré, l'image de la physique chez les jeunes devrait connaître - une expérience menée en Allemagne le montre - une amélioration notable.

*Le comité de direction pour l'académie de Lyon est composé de Joseph Remillieux, ancien vice-président de l'Université Claude Bernard Lyon 1, président, Guy Barriolade, délégué général de la Fondation, Claude Esnouf, professeur à l'INSA, Gérard Fontaine, ancien président de Lyon 1 et Bernard Jacquier, directeur de recherche au CNRS. Le projet est suivi par Séverine Lissonde, à qui l'on peut s'adresser pour toute information (04 78 92 70 26 ou [severine.lissonde@fslse.org](mailto:severine.lissonde@fslse.org))*

## L'EUROBIOCLUSTER SUD VA S'ORGANISER

---

Dans le cadre des contacts noués à l'occasion du Forum Mondial des Sciences du Vivant BioVision, il est apparu à la Fondation scientifique que l'organisation d'un cluster sud-européen dans le domaine des sciences du vivant présenterait un grand intérêt. Mettant en réseau les diverses compétences concernées, universités et établissements d'enseignement, centres de recherche, grands groupes industriels, petites et moyennes « biotechs », incubateurs, prestataires de services, financeurs publics et privés, structures politiques et administratives, ce cluster permettrait, en s'affranchissant des frontières, de dépasser les blocages culturels et linguistiques et d'initier dans la zone concernée une forte dynamique de création de richesses, d'entreprises et d'emplois dans le domaine des sciences du vivant.

Cette zone, qui s'étend de Heidelberg à Barcelone, abrite la plus forte concentration mondiale de compétences et de ressources du secteur concerné. Heidelberg, avec l'EMBO (European molecular biology organisation) est la capitale européenne de la recherche

en sciences de la vie. Barcelone occupe une place prépondérante dans le domaine agro-alimentaire et constitue une tête de pont privilégiée pour les relations avec les pays du Sud. Entre ces deux villes, le sud-est de la France avec le potentiel rhonalpin, et notamment lyonnais - auquel s'ajoutent ceux de Clermont-Ferrand, Marseille et Montpellier - la Suisse avec ses grandes entreprises pharmaceutiques et ses institutions financières, l'Alsace déjà intégrée dans le Biovalley, la Bavière et la Lombardie complèteraient le cluster.

Sollicitées par la Fondation, les collectivités locales, et notamment la Région Rhône-Alpes et le Grand Lyon, ont accepté de reprendre à leur compte cette initiative. Elles ont chargé la Fondation d'étudier la faisabilité pratique de ce cluster en prenant des contacts avec tous les partenaires concernés et avec la Commission européenne, qui encourage l'organisation des sciences du vivant européennes en quatre grands clusters. Le prochain Forum BioVision, en avril 2005 pourrait être l'occasion de formaliser et de faire connaître une initiative dans ce domaine.

## BIOVISION : UNE PLUS GRANDE PLACE POUR LES ONG

---

Le Forum Mondial des Sciences du Vivant, BioVision, associe à parité des représentants reconnus du monde scientifique, de l'industrie et de la société représentée par des grandes institutions et des ONG à vocation internationale. C'est la rencontre de ces acteurs, tous concernés par les enjeux des sciences du vivant qui crée la richesse du Forum. Grâce à une telle plateforme d'expressions aussi diverses, BioVision est aujourd'hui un événement auquel nombreux sont ceux qui, de par le monde, souhaitent participer activement.

Toutefois, si les acteurs de la science et de l'industrie étaient clairement identifiés et mobilisables, certaines ONG ont fait valoir que l'organisation des Forums passés ne leur permettait pas de contribuer toujours efficacement aux débats. Aussi, afin de bénéficier pleinement des travaux des ONG, l'édition 2005 du Forum s'est donnée un triple objectif :

- Établir un recensement aussi exhaustif que possible de l'ensemble des ONG dont l'activité est centrée sur les sciences du vivant (près de 200 aujourd'hui), et les inviter en visant une participation d'environ 80 %.
- Permettre aux ONG de réfléchir ensemble dans des groupes de travail ad hoc, et de présenter leurs conclusions sur chacun des thèmes retenus tels que : santé des riches, santé des pauvres ; santé et nouvelles technologies ; alimentation pour les riches et les pauvres ; nouvelles technologies et alimentation ; crise de l'eau ; crise de l'énergie ; crise du réchauffement.
- Donner un ancrage local à l'événement en organisant au Palais des congrès un débat public.

La journée dédiée aux « ONG et Sciences du Vivant » est programmée le lundi 11 avril, le travail en commun des ONG ayant lieu le matin et les débats, ouverts au public, l'après-midi. Compte tenu des sensibilités propres à chaque ONG et de leurs positions sur les thèmes traités, le but n'est pas d'atteindre nécessairement un consensus, mais de faire préciser des opinions pour enrichir, orienter et donc faire avancer la réflexion publique sur des enjeux majeurs de notre société.

**LA LETTRE DE LA FONDATION (N°11) - ISSN (en cours)**

DIRECTEUR DE PUBLICATION : GUY BARRIOLADE - SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : M.-P. TEVOEDJRE

LETTRE ÉDITÉE PAR REPRODUCTIS - 55, RUE DE LA THIBAUDIÈRE - 69007 LYON

**4, RUE PRÉSIDENT CARNOT - 69002 LYON**

**☎ +33 (0) 4 78 92 70 00 ☒ + 33 (0) 4 78 92 70 29 [fondation@fslse.org](mailto:fondation@fslse.org)**